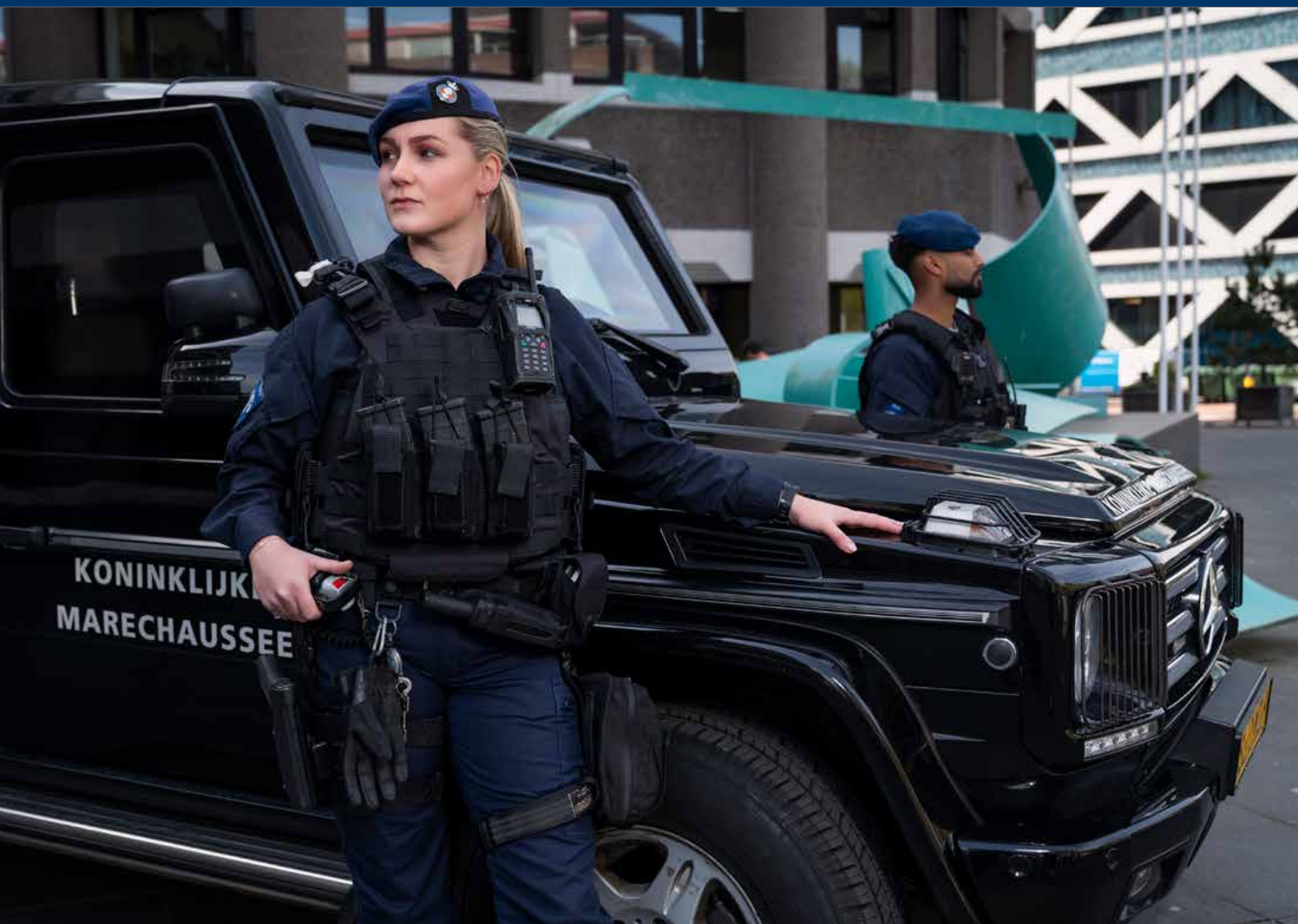




Maréchaussée royale néerlandaise

Maréchaussée royale

Faire la différence



‘Flexible,
robuste et
opérationnelle
partout’





Maréchaussée royale

Faire la différence

La Maréchaussée royale est un corps de gendarmerie, une force de police à statut militaire. Les gendarmes sont tant des policiers que des militaires. La Maréchaussée royale veille à la sécurité de l'État, aux Pays-Bas et bien au-delà de ses frontières, et est déployée dans le monde entier dans des lieux d'importance stratégique, allant de palais royaux aux frontières extérieures de l'Europe, d'aéroports néerlandais aux zones de guerre et de crise, partout dans le monde. La Maréchaussée peut intervenir dans toutes sortes de situations en vue d'assurer la sécurité, pour faire la différence.

Historique

- 1814  Le Roi Guillaume I^{er} signe le décret de fondation d'un Corps de Maréchaussée.
- 1908  La reine Wilhelmine confie à la Maréchaussée la tâche de protéger les palais royaux.
- 1919  Le Corps des Troupes de Police est créé pour assurer le maintien de l'ordre public et le bon déroulement de la démobilisation.
- 1954  Un décret royal détermine les tâches de la Maréchaussée.
- 1988  Enregistrement des tâches de police de la Maréchaussée royale néerlandaise dans la Loi sur la Police.
- 1994  Les tâches de police et de sécurisation dans les aéroports sont transférées à la Maréchaussée.
- 1998  La Maréchaussée devient une armée à part entière.
- 2007  Les pleins pouvoirs de police judiciaire sont attribués à la Maréchaussée.
- 2012  Les opérations liées à des lieux spécifiques laissent la place à des opérations dirigées par l'information.
- 2016  Fondation de l'Escadron de Sécurité Risques élevés (Hoog Risico Beveiligingseskadron ou HRB).
- 2018  Fondation Commando Tactique National.

Organisation

Le Commandant de la Maréchaussée royale dirige une institution comprenant plus de sept mille hommes et femmes et composée tant de personnel civil que militaire. L'État-major du Commandant de la Maréchaussée royale est établi à La Haye. C'est là que la stratégie est déterminée.

Le Commando Tactique National (Landelijk Tactisch Commando ou LTC) déploie les unités opérationnelles de la Maréchaussée sur la base d'informations relatives à l'endroit où elles sont nécessaires. Les brigades opérationnelles opèrent sous la houlette de Commandant du LTC.

Les membres de la maréchaussée sont formés au Centre d'instruction, d'entraînement et d'expertise (Opleidings-, Trainings- en Kenniscentrum ou OTC) d'Apeldoorn et à l'Académie royale néerlandaise à Bréda.

Gestion

La maréchaussée royale néerlandaise fait partie des forces armées. Le Ministre de la Défense est responsable de sa gestion. C'est donc lui qui est responsable en dernier ressort de toutes les questions

concernant le personnel, le matériel et le budget.

La Maréchaussée royale néerlandaise est également placée sous l'égide d'un gestionnaire des forces armées: le Secrétaire général à la Défense.

Ce dernier est mandaté par le Ministre de la Défense.

Autorité

Cette autorité est partagée par plusieurs ministères. C'est l'autorité compétente qui détermine quand et où la Maréchaussée intervient. Selon la tâche, il peut s'agir des ministères de la Justice et de la Sécurité (y compris le Ministère Public et le Coordinateur national de la lutte contre le terrorisme et la sécurité) des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des Relations avec le Royaume, et de la Défense.

Gouverneur de la Résidence

Le Commandant de la Maréchaussée est également gouverneur de la Résidence. En cette qualité, il est en charge de tout le cérémonial militaire à La Haye, notamment lors de Prinsjesdag, l'ouverture de la nouvelle session parlementaire par la Reine.



All passports
Passport control
Koninklijke Marechaussee
p passport ready.
ereedhouden a.u.b.
tenga su pasaporte preparado.



‘Surveillance
des frontières
néerlandaises’



Police des frontières

La Maréchaussée royale est chargée de la surveillance des frontières néerlandaises et elle fait office de police des frontières. Elle intervient à cet effet aux Pays-Bas et aux frontières extérieures de l'Europe.

La Maréchaussée contrôle le trafic frontalier des personnes et elle lutte contre les formes de criminalité qui ne s'arrêtent pas aux frontières, partout où cela peut être utile à l'État néerlandais. Aux Pays-Bas, ceci se traduit par la surveillance des frontières extérieures de l'Europe dans les aéroports, dans les ports maritimes et le long de la côte. En outre, des contrôles mobiles en matière de sécurité sont réalisés aux frontières intérieures de l'espace Schengen. Par sa participation à l'agence européenne de surveillance aux frontières Frontex, la Maréchaussée fournit une contribution importante à la surveillance des frontières extérieures d'autres États membres de l'Union européenne.

Qu'est-ce qu'un pays membre ou associé à l'espace Schengen ?

26 pays font partie de l'espace Schengen. Les États membres de l'espace Schengen ont convenu de la libre circulation des personnes et des biens entre leurs pays. À l'intérieur de ces pays, un habitant de l'Union européenne peut voyager librement. Cela signifie que les frontières entre les pays membres de Schengen ne sont pas contrôlées de façon structurelle, contrairement aux frontières extérieures communes. Ceci repose sur l'Accord de Schengen, aussi appelé Convention de Schengen. Les pays membres de l'espace Schengen ont également passé des accords dans le domaine de la politique des visas, de la politique d'asile et de la coopération policière et judiciaire. La Convention de Schengen fait partie de la réglementation de l'Union européenne, mais des États qui n'en sont pas membres peuvent s'y associer.

Surveillance des frontières

La surveillance des frontières assure l'application de la loi néerlandaise sur les étrangers, en empêchant l'immigration illégale, la contrebande de clandestins et la traite des êtres humains. Grâce au contrôle des frontières, la Maréchaussée apporte une contribution importante à la sécurité nationale en luttant contre le terrorisme, le trafic de drogue, le blanchiment d'argent et les autres formes de criminalité transfrontalières.

Lors de la surveillance des frontières et des contrôles mobiles en matière de sécurité, la Maréchaussée recueille et exploite de nombreuses informations. Elle les partage avec d'autres instances de police judiciaire dans la mesure du possible.

Contrôle aux frontières dans les aéroports

La Maréchaussée est chargée des contrôles aux frontières dans tous les aéroports néerlandais, mais aussi dans ceux des Caraïbes néerlandaises: Flamingo Airport (Bonaire), Roosevelt Airport (Saint-Eustache) et Juancho E. Yrausquin Airport (Saba).

Ceci se fait de la façon suivante:

- Le contrôle des personnes, tant à l'arrivée qu'au départ;
- Le refus d'entrée sur le territoire pour les personnes ne remplissant pas les conditions nécessaires;
- La consultation de systèmes automatisés de police judiciaire et l'exécution de jugements et de sanctions;



- Des contrôles au niveau de la porte d'embarquement pour prévenir l'immigration illégale et le détournement de la procédure d'asile;
- Une surveillance mobile de sécurité sur les vols à l'intérieur de l'espace Schengen;
- La collecte, l'analyse et le partage d'informations avec des autorités de sécurité et autres instances.

Documents d'urgence

Pour tout voyage à l'étranger, il faut être en possession d'un document de voyage en cours de validité. À défaut, la Maréchaussée peut délivrer un passeport provisoire sous des conditions strictes.

Tâche de police

Dans les aéroports néerlandais, y compris Schiphol Airport, Rotterdam The Hague Airport, Eindhoven Airport, Maastricht Aachen Airport et Groningen Eelde Airport, la Maréchaussée est également chargée des tâches de police courantes.



Surveillance des frontières maritimes

La Maréchaussée surveille également la frontière extérieure de l'Union européenne aux Pays-Bas que constituent la bande côtière et les ports maritimes. La surveillance de cette frontière maritime s'effectue à des postes de passage fixes, mais est aussi réalisée par des patrouilles maritimes et, en collaboration avec des partenaires du réseau, par des observateurs aériens.

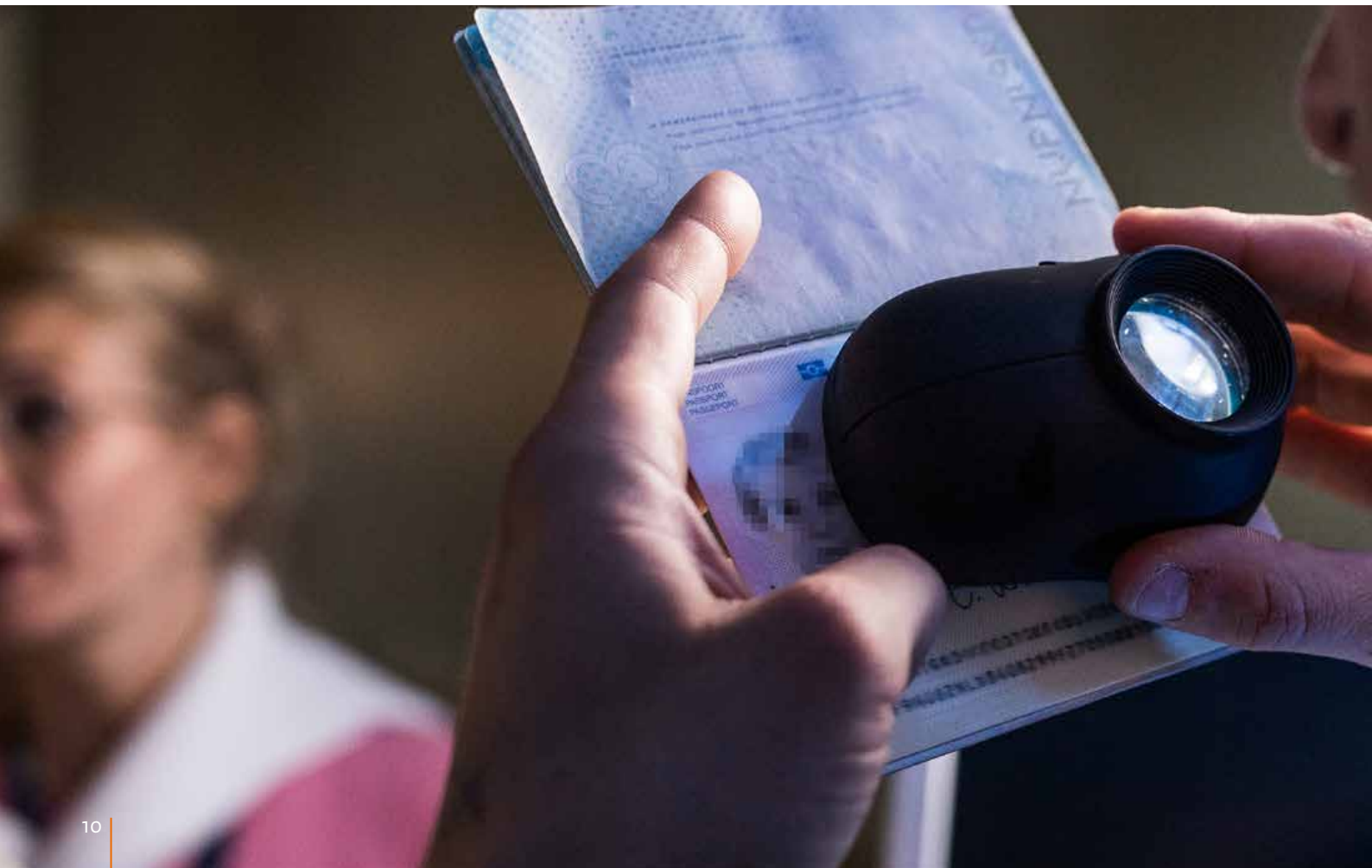
Contrôles mobiles en matière de sécurité

Aux Pays-Bas, la Maréchaussée réalise des contrôles mobiles (Mobiel Toezicht Veiligheid ou MTV) en matière de sécurité à la frontière avec la Belgique et l'Allemagne. Ces contrôles sont effectués sur des voyageurs provenant d'un autre État membre ou associé à l'espace Schengen lorsqu'ils pénètrent aux Pays-Bas et ils ont lieu tout de suite après la

frontière. La Maréchaussée royale néerlandaise contrôle une partie du trafic frontalier grâce à des interventions basées sur l'information. Dans le cadre de la surveillance mobile de sécurité (MTV), des contrôles sont réalisés dans les trains, les avions et sur les routes. À cet effet, la Maréchaussée utilise entre autres un système de caméras.

Respect de la Loi sur les étrangers

Dans le cadre de l'application de la législation sur les étrangers, le premier accueil des demandeurs d'asile à la frontière incombe à la Maréchaussée. C'est également à elle qu'il revient d'accompagner des étrangers pour les ramener dans leur pays d'origine, de remettre les étrangers expulsés des Pays-Bas aux autorités étrangères et de prendre en charge les ressortissants néerlandais indésirables à l'étranger. Les personnes assurant ces tâches ont reçu une formation spéciale afin de les exécuter avec humanité et en toute sécurité.



Détermination d'identité

La Maréchaussée royale contribue de manière substantielle à la lutte contre la fraude identitaire, ainsi qu'à sa prévention. Le Centre d'expertise de fraude identitaire et documentaire (Expertise Centrum Identiteitsfraude en Documenten ou ECID) à Schiphol regroupe les connaissances disponibles en la matière aux Pays-Bas. Par ailleurs, l'ECID se charge d'étudier les contrefaçons et les documents falsifiés, de les analyser, de les cataloguer, ainsi que de constater les tendances. Il y a quatre bureaux régionaux Fraude identitaire et documentaire de la Maréchaussée à travers le pays. Des experts documentaires spécialisés au plus haut niveau dans le domaine des documents de voyage, d'identité et des titres de séjour, y travaillent. Ils assistent, entre autres, les services de police en ce qui concerne les questions relatives à l'authenticité de certains documents.

Unité d'information des passagers Pays-Bas

L'Unité d'information passagers Pays-Bas (Passagiersinformatie-eenheid Nederland ou Pi-NL) est une unité autonome spécialisée qui dispose de ses propres tâches et compétences juridiques, qui ressort de la Maréchaussée royale néerlandaise. L'Unité recueille et traite les informations relatives aux passagers des compagnies aériennes. Les données sont transmises aux instances compétentes désignées aux Pays-Bas, comme la Police nationale, et sont utilisées pour les recherches, la prévention, les enquêtes et les poursuites engagées à l'encontre du grand banditisme et du terrorisme. Les données sont également échangées avec des unités similaires d'autres États membres de l'UE, d'Europol et de pays tiers.

'La Maréchaussée royale néerlandaise apporte une contribution majeure à la sécurité nationale'

CATSHUIS

‘La Maréchaussée
royale néerlandaise
assure la sécurité des
installations et des
personnes aux Pays-Bas
et à l’étranger’



Protection et mise en sécurité

La Maréchaussée royale est responsable de la sécurité de toutes les installations et personnes revêtant une importance vitale pour l'État. Parmi les exemples les plus marquants, citons la Maison royale et la Banque des Pays-Bas. La Maréchaussée royale veille à la sécurité des installations et des personnes aux Pays-Bas comme à l'étranger. À cet effet, elle dispose de l'expertise et des moyens spéciaux nécessaires.

La Maison royale

La Maréchaussée royale néerlandaise assure la sécurisation des installations de la Maison royale, tels que les palais Huis ten Bosch, Noordeinde, Het Loo, Drakensteyn et Villa Eikenhorst.

Toute personne désirant y entrer est contrôlée par la Maréchaussée.

Outre ces tâches de protection des palais royaux, les gendarmes ont des attributions en matière de cérémonial. En grande tenue, les gendarmes peuvent ainsi assurer des services d'honneur à l'occasion d'événements particuliers. Lors de l'accueil d'un chef d'État étranger sur un aéroport néerlandais, ils forment une haie d'honneur à la descente de l'avion. Ils constituent également des escortes d'honneur motocyclistes accompagnant les véhicules de chefs d'État étrangers et ceux des nouveaux représentants de pays étrangers qui viennent remettre leurs lettres de créance à la Reine.

Protection de l'aviation civile

Dans les aéroports civils néerlandais, la protection contre les attentats terroristes des vols de passagers quittant les Pays-Bas est placée sous la responsabilité de la Maréchaussée. C'est elle qui surveille les entreprises de sécurité privées réalisant les contrôles de sécurité effectués sur les bagages et sur les passagers. Lorsque lors de l'un de ces contrôles, des objets dangereux sont découverts, la Maréchaussée prend des mesures. En outre, elle exerce des activités de surveillance dans les aéroports et, à l'occasion de vols à risques, elle peut intensifier les mesures de sécurité relatives aux passagers et à l'avion (en déployant par exemple des officiers de sûreté à bord). Elle dispose aussi de chiens pouvant être employés pour détecter des armes ou des explosifs et en cas d'alerte à la bombe.

Protection de personnalités

La Maréchaussée royale veille à la sécurité de militaires de haut rang, de responsables politiques et de diplomates aux Pays-Bas et à l'étranger, surtout dans les zones où le risque est particulièrement élevé. C'est la Brigade des missions spéciales de protection (Brigade Speciale Beveiligingsopdrachten ou BSB) et le Service de sécurité à haut risque (Hoog Risico Beveiliging ou HRB) qui en ont la charge.

La Banque des Pays-Bas

Sur la demande du Coordinateur national lutte contre le terrorisme et sécurité (Nationaal Coördinator Terrorismebestrijding en Veiligheid ou NCTV), la Maréchaussée royale veille à la sécurité de la Banque des Pays-Bas.

Des motards et des véhicules blindés accompagnent également ses transports de fonds.

Centre d'expertise en matière de surveillance et de sécurisation

Le Centre d'expertise en matière de surveillance et de sécurisation (Expertisecentrum Bewaken en Beveiligen ou ECBB) de la Maréchaussée royale met ses connaissances et son savoir-faire à la disposition notamment des brigades de la Maréchaussée chargées de missions de surveillance et de sécurisation.

Pour toutes les questions ayant trait à la surveillance et la sécurisation, le Centre d'expertise est le point de contact central au sein de la Maréchaussée



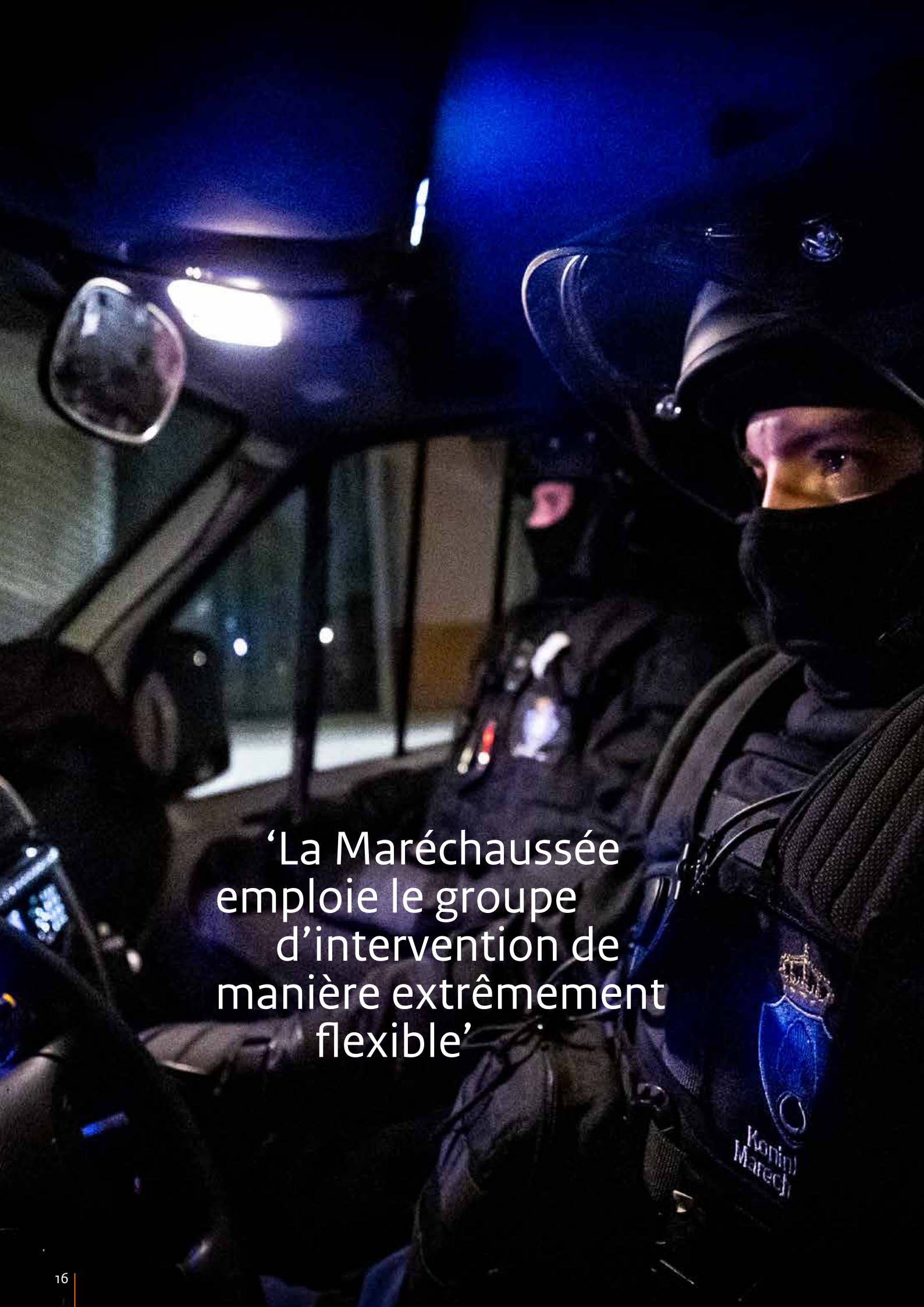
royale, ainsi que l'interlocuteur des partenaires et autres tiers. Il évalue les informations relatives à des menaces réelles ou potentielles, les analyse et donne des conseils quant au déploiement d'unités opérationnelles. Tous les partenaires du réseau ayant ainsi accès à cette expertise, ceci permet de collaborer efficacement à la sécurité des Pays-Bas.

Sécurisation lors de risques élevés

La Maréchaussée royale dispose de pelotons Sécurisation lors de risques élevés (Hoog Risico Beveiliging ou HRB). Ces unités surveillent et sécurisent les installations néerlandaises les plus menacées par des attentats. Il peut s'agir de bâtiments gouvernementaux et de certaines

institutions sociales. Les pelotons se composent principalement de surveillants de la Maréchaussée. Il se comportent selon ce que les circonstances exigent: ostensiblement présents ou au contraire en se montrant discrets. Les unités sont très mobiles. Elles peuvent augmenter en nombre rapidement et agir lorsqu'une menace se fait plus pressante ou qu'il se passe un incident.





‘La Maréchaussée
emploie le groupe
d’intervention de
manière extrêmement
flexible’

Intervention

La Maréchaussée royale dispose d'un groupe d'intervention national, qui la soutient dans son action et qui assiste également la police nationale si nécessaire. Les unités de ce groupe d'intervention sont utilisées dans le cadre de tâches antiémeutes et en appui.

Les groupes mobiles antiémeutes de la police agissent lors d'évènements, de manifestations, d'émeutes et d'opérations de protection. Quand leur action ne suffit plus, l'unité d'appui de la Maréchaussée intervient pour rétablir l'ordre public. Cela peut se produire lorsque la police est confrontée à l'utilisation d'armes à feu, d'explosifs ou d'autres formes extrêmes de violence. Le groupe d'intervention agit également en collaboration avec d'autres unités et entités lors de missions de protection et de sécurisation,

La Maréchaussée emploie le groupe d'intervention de manière extrêmement flexible; son déploiement peut donc être rapidement adapté à la situation et au contexte. Ceci permet d'agir rapidement et efficacement, et d'éviter une escalade inutile.

Le groupe d'intervention peut également être mis à disposition des services locaux de police dans un cadre international pour maintenir l'ordre public après une catastrophe ou un conflit. Dans un tel contexte, la Maréchaussée est préparée à collaborer

avec les autres corps de gendarmerie européens. Par ailleurs, le groupe d'intervention fournit un appui aux équipes d'arrestation et à d'autres unités spéciales, militaires ou non.

Missions spéciales de protection

La Brigade des missions spéciales de protection (Brigade Speciale Beveiligingsopdrachten ou BSB) de la Maréchaussée royale dispose d'équipes de sécurisation, d'observation et d'arrestation, qui sont engagées lorsqu'une intervention spécialisée rapide est requise. La BSB opère de façon autonome. Si nécessaire, elle opère également avec la police ou des unités militaires. Ceci signifie que cette unité peut être engagée pour tout un éventail de missions, allant de la pénétration dans un bâtiment, de la protection de sites et de personnes, à l'identification d'explosifs. L'équipement et les moyens de protection personnels sont adaptés en fonction de la mission, permettant d'engager cette brigade lors d'opérations difficiles, secrètes ou de grande envergure, sur le territoire national ou à l'étranger.



‘Les enquêteurs
travaillent au
sein d’équipes
spécialisées’

Police judiciaire

La Maréchaussée royale néerlandaise effectue des tâches internationales de police militaire et civile, et est confrontée de ce fait à toutes les formes possibles de criminalité. Si pendant l'exécution de tâches, des infractions sont découvertes, les enquêteurs de la Maréchaussée royale effectuent des recherches.

Les enquêteurs effectuent par exemple des recherches relatives au trafic d'êtres humains, mais aussi des infractions ayant lieu dans des aéroports néerlandais ou réalisées par des militaires. Ils le font partout aux Pays-Bas et dans la zone Caraïbes.


La base des enquêtes se compose d'informations issues du maintien de l'ordre, de recherches et du travail d'obtention de renseignements. Ces champs d'action sont indissociables au sein de la Maréchaussée royale, et elles contribuent ensemble à la sécurité des Pays-Bas.

Pendant une enquête, les enquêteurs de la Maréchaussée royale travaillent en équipes. Celles-ci sont spécialisées dans les recherches sur des formes spécifiques de criminalité.

Il existe ainsi des équipes spécialisées dans les fraudes identitaires, les attentats aux mœurs,

l'immigration ou le trafic de drogue, pendant que d'autres équipes encore sont spécialisées dans les enquêtes judiciaires sur des infractions ou des actes dommageables pour l'intégrité des forces armées. Les enquêteurs fournissent également régulièrement leur soutien à la police lors d'enquêtes d'intérêt (inter)national, ou nécessitant des connaissances spécifiques.

Au sein de la Maréchaussée royale, les enquêteurs ont différentes spécialités. Il y a ainsi des enquêteurs tactiques qui réunissent les informations, les analysent et se chargent des auditions de suspects, tandis que d'autres spécialistes s'occupent principalement de la sécurisation des indices. La Maréchaussée royale dispose en outre d'experts tels que des enquêteurs numériques (cyber) et financiers, qui apportent leur appui aux groupes d'enquêtes.

A Royal Canadian Mounted Police (RCMP) officer, wearing a blue beret and uniform, is seen in profile, interacting with a woman. The officer is holding a small booklet or pamphlet. The woman is wearing a vibrant, colorful patterned dress and is looking at her smartphone. They are standing in front of a large, blue, perforated metal structure, possibly a stage or backdrop, with many circular holes. Other people are visible in the background, some wearing white shirts and shorts, suggesting an outdoor event or festival. The scene is brightly lit, likely during the day.

‘La Maréchaussée royale est présente en permanence dans la zone Caraïbes’

Zone Caraïbes

Aruba, Curaçao et Saint-Martin sont des pays indépendants au sein du royaume des Pays-Bas. Bonaire, Saint-Eustache et Saba sont des communes néerlandaises particulières. Ensemble, ces pays forment la zone Caraïbes du royaume des Pays-Bas.

La Maréchaussée royale est présente en permanence dans la zone Caraïbes où elle se charge de quelques tâches de police et de la surveillance des frontières. La brigade Zone Caraïbes de la Maréchaussée se charge du service de police pour les militaires néerlandais et ceux des milices d'Aruba et de Curaçao, et sur les bases militaires de la partie caraïbienne du royaume. Cette brigade coopère d'autre part avec la police locale et la Garde côtière afin de lutter contre la criminalité.

La Maréchaussée royale se charge en outre de la surveillance des frontières dans les îles des Caraïbes néerlandaises, et est responsable de toutes les tâches de police nécessaires sur les aéroports de Bonaire, Saba et Saint-Eustache. À Saba et à Saint-Eustache, la Maréchaussée royale se charge avec la police des services de police de base. Sur les îles de Curaçao, Saint-Martin et Aruba, elle assiste les autorités dans le domaine de la surveillance des frontières, du contrôle des étrangers, de la lutte contre les crimes violents, de la narco-criminalité et de la criminalité liée aux migrations.





‘La Maréchaussée royale
aide à la restauration de
l’ordre juridique et à la
reconstruction de la police
dans les zones de mission’

Projetable dans le monde entier

En ce qui concerne le Ministère de la Défense, la Maréchaussée royale a une mission de police et, par ailleurs, elle peut être projetée où que ce soit dans le monde comme corps de gendarmerie: à la fois comme force militaire et force de police. Il lui arrive d'intervenir ainsi dans des zones où la police locale doit se reconstruire après un conflit armé.

Police militaire

Il est essentiel pour l'État néerlandais de s'assurer de l'intégrité et du fonctionnement correct de ses forces armées. Sous l'autorité du ministère public, la Maréchaussée royale néerlandaise est la police militaire de toutes les unités de défense: Marine, armée de Terre et armée de l'Air royales néerlandaises. C'est pourquoi des brigades et des postes de la Maréchaussée sont établis dans les casernes, les bases aériennes, les ports militaires et auprès des unités des armées néerlandaises à l'étranger.

La Maréchaussée est de plus l'organe de police de toutes les forces étrangères stationnées sur le territoire néerlandais et des gendarmes néerlandais occupent également des fonctions auprès des quartiers généraux militaires internationaux.

La tâche de police militaire de la Maréchaussée est double. Elle peut être orientée sur la prévention et le soutien, mais elle peut aussi prendre un caractère répressif. Les patrouilles, les activités dans le domaine de la circulation routière, les mesures de maintien de l'ordre lors d'exercices, les activités de conseil et d'information à l'intention de commandants et de leurs personnels et l'escorte de colonnes sont autant d'exemples du caractère préventif de la tâche de police. Quant à l'aspect répressif, il porte sur le contrôle du respect de la loi de la circulation routière

et de la législation sur l'environnement et sur le dépistage de faits délictueux ayant été commis par des militaires (même en dehors de leurs heures de travail). Les enquêtes judiciaires portant sur des militaires sont effectuées sous l'autorité du ministère Public à Arnhem.

Missions militaires

Des militaires néerlandais peuvent être appelés à intervenir lors de missions menées dans le monde entier en raison de conflits armés ou en vue du maintien de la paix. Comme aux Pays-Bas, les gendarmes se chargent également à l'étranger des tâches de police à l'intention de nos militaires. Ils s'occupent entre autres des infractions et des accidents, et mènent des enquêtes pénales sous la direction du ministère Public (Openbaar Ministerie ou OM). Également au nom de ce ministère, ils mènent également des enquêtes sur la légalité de l'usage de la force par le personnel militaire.

Missions de police

On peut appeler à la Maréchaussée pour des missions de police (Stability Policing). Elle peut alors apporter une contribution au rétablissement de l'ordre public et à la reconstitution de forces de police dans la zone de mission. Sa mission consiste alors à observer le fonctionnement de la police civile locale, à former des agents, à superviser l'organisation et à donner des conseils afin de l'améliorer.



‘Pour instruire
et entraîner, des
techniques
innovantes sont
employées’

Formation

Au Centre d’instruction, d’entraînement et d’expertise de la Maréchaussée royale néerlandaise (Opleidings-, Trainings- en Kenniscentrum Koninklijke Marechaussee ou OTCKMar), à Apeldoorn, les nouveaux collaborateurs sont formés afin de pouvoir effectuer avec confiance les nombreuses tâches militaires et policières passionnantes relevant de la Maréchaussée royale néerlandaise. Pendant leur carrière, ils s’y rendent régulièrement pour se perfectionner ou se recycler.

L’OTCKMar contribue en outre au développement et à l’apprentissage des connaissances, et soutient l’opération à l’aide d’exercices, de formation et de certification, afin de mener et de maintenir à un niveau adéquat la préparation au déploiement. Les gendarmes de la Maréchaussée ne sont pas les seuls à être concernés, mais c’est aussi parfois le cas des partenaires de la chaîne, qui apportent également leur collaboration.

Pour que ce soit possible, l’OTCKMar dispose d’équipes professionnelles, avec des équipements adaptés, et utilise des techniques innovantes telles que jeux sérieux, réalité virtuelle et augmentée, et e-learning.

La formation des officiers est organisée en collaboration avec l’Académie de Défense néerlandaise (NLDA) et l’Académie de police.

Les officiers de la Maréchaussée royale néerlandaise sont, selon les formations qu’ils ont déjà suivies, instruits par le biais de différents trajets à l’Académie royale militaire (Koninklijke Militaire Academie ou KMA) à Breda, qui fait partie de la NLDA. Ils suivent ensuite pendant un an, à l’OTCKMar, une formation technique spécialisée (Vaktechnische Opleiding ou VTO) afin de devenir des officiers spécialisés dans des matières spécifiques de gendarmerie et de police.





‘La Maréchaussée royale néerlandaise est fortement tournée vers la coopération’



Coopération

Les tâches de la Maréchaussée royale étant étroitement liées celles d'autres organisations aux Pays-Bas et à l'étranger, la Maréchaussée est particulièrement attentive à la coopération avec tous les partenaires pertinents, tant sur le territoire national qu'à l'étranger.

La Maréchaussée, qui veille au partage d'expertise et d'information, est équipée à cet effet et elle met, de façon structurelle, son personnel à disposition de projets très divers dans le domaine de la coopération locale, nationale et internationale.

Coopération nationale

Douane

Le contrôle du trafic frontalier effectué par la Maréchaussée porte sur les personnes et celui du service des Douanes sur les biens. Ces deux services travaillent en étroite collaboration afin de faciliter le trafic frontalier et son contrôle.

Équipe de coopération sur les avoirs liquides

Dans les aéroports, la Maréchaussée royale néerlandaise coopère étroitement avec divers partenaires tels que la Douane, le Service de renseignement et d'enquête en matière fiscale (Fiscale Inlichtingen en Opsporingsdienst ou FIOD) et le Ministère Public (Openbaar Ministerie ou OM) pour s'attaquer à la criminalité subversive. Ensemble, à l'aéroport de Schiphol, ils s'intéressent dans ce cadre aux flux financiers et de drogues.

Police

Tous les fonctionnaires chargés d'une tâche de police se prêtent mutuellement assistance. Ainsi, la Maréchaussée royale collabore-t-elle souvent avec la police. Cette coopération peut être variée, allant de la mise à disposition de spécialistes lors de contrôles de police de grande envergure à l'assistance lors d'enquêtes judiciaires. Dans des situations d'urgence, telles qu'accidents ou attaques à main armée, la Maréchaussée peut prêter son assistance aux secours. Dans différentes villes, à proximité des grandes casernes, la Maréchaussée assure des tâches de surveillance dans les quartiers animés, en collaboration avec la police régionale. La coopération avec d'autres organismes se définit toujours à partir des tâches propres à chacun. Au niveau numérique également, on travaille en étroite collaboration avec la police.

Autres

La Maréchaussée entretient également une collaboration structurelle avec d'autres services publics, tels que le Service Retour et Départ, la Garde côtière, le Service d'Immigration et de Naturalisation, et le Service des renseignements généraux.

Coopération internationale

Force de gendarmerie européenne

La Maréchaussée est l'un des participants à la Force de gendarmerie européenne EuroGendFor), une force de coopération multinationale regroupant les forces de police à statut militaire de pays européens tels que la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Cette force de gendarmerie, composée de quelque 800 fonctionnaires de la police militaire, agit dans le contexte de l'Union européenne et notamment après des situations de conflit. L'état-major de cette force est basé à Vicenza, en Italie. L'EuroGendFor peut également être engagée au profit d'autres organisations internationales, telles que les Nations Unies et l'OTAN, ou dans le cadre d'une coalition ad hoc.

FIEP

L'Association internationale des forces de gendarmerie et de police (Association of Gendarmeries and Police Forces with Military Status ou FIEP) est un réseau de corps de gendarmerie créé en 1992. Le réseau échange, au niveau international, des connaissances et des informations sur les expériences vécues. Les premiers membres de la FIEP ont été la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Le réseau a ensuite été étendu à d'autres états européens et à des pays tiers.

Frontex

Les Pays-Bas participent à Frontex, l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures de l'Union



européenne. Cette agence, qui a son siège à Varsovie (Pologne), assure un meilleur contrôle des frontières extérieures de l'UE. La Maréchaussée met ses savoir-faire et expertise à la disposition de Frontex et elle a participé, ces dernières années, à des opérations Frontex dans plusieurs pays européens, par exemple en Italie, en Grèce et en Espagne.

Réseau de sécurité pour la protection des espaces publics à haut risque (HRS) de l'UE

En ce qui concerne la lutte antiterroriste, la coopération est cruciale au sein de l'UE. L'échange de techniques, de tactiques et de procédures sont les premières phases. Le réseau HRS de l'UE a pour

objectif de professionnaliser davantage les unités européennes en partageant les connaissances et les meilleures pratiques et en favorisant la coopération entre les unités. Fondé par l'Escadron Sécurité Haut Risque de la Maréchaussée royale néerlandaise et l'unité spéciale Rapid Action Group (GAR) de la Guardia Civil, le réseau HRS est aidé par la Direction générale chargée de la migration et des affaires intérieures (DG HOME) de la Commission européenne.



European Union Police and Civilian Services Training

European Union Police and Civilian Services Training (EUPCST) est une équipe de coopération réunissant 17 corps de gendarmerie et de police et des organismes civils de 13 pays. Le réseau œuvre à l'élaboration et à la transmission de connaissances et de compétences pour des missions internationales. Ensemble, ses membres s'exercent à l'occasion de vastes exercices, organisent des semaines de formation et partagent des connaissances lors de conférences et d'ateliers.

Centre commun de coordination transfrontalière

Dans leurs zones frontalières, la Maréchaussée et la Bundespolizei, la police fédérale allemande, travaillent en étroite collaboration au sein du Centre commun de coordination transfrontalière (GCC), situé à Goch, en Allemagne. Le GCC lutte contre les passages transfrontaliers de clandestins et le séjour de personnes en situation irrégulière aux Pays Bas comme en Allemagne, par l'échange d'information. Il est équipé, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, de personnels de la Maréchaussée royale et de la Bundespolizei.



Equipe de police transfrontalière

La Maréchaussée joue un rôle actif au sein de diverses équipes de police transfrontalière (Grensoverschrijdende politie teams ou GPT). Il s'agit de forces de coopération regroupant la Bundespolizei, la Maréchaussée royale néerlandaise, la police allemande, la police néerlandaise ainsi que les services de douanes allemands. Les GPT effectuent des actions et des contrôles conjoints des deux côtés de la frontière entre l'Allemagne et les Pays-Bas, en se servant des compétences et informations acquises de part et d'autre.

Coopération public-privé

La Maréchaussée travaille aussi avec le secteur privé. Ainsi, elle contribue à la Cyber Synergie Schiphol Ecosystem (CYSSEC).


Avec les partenaires de la chaîne, à Schiphol, elle œuvre à la cybersécurité dans l'aéroport. La Maréchaussée participe en outre au Centre de Partage et d'Analyse des aéroports (Sharing and Analysis Centre (ISAC) Luchthavens). Au sein de cette force de coopération public-privé, les participants échangent des informations et leur expérience en matière de cybersécurité.



Suivez-nous!

 [Koninklijke Marechaussee](#)

 [@Marechaussee](#)

 [marechaussee_officieel](#)

 [Koninklijke Marechaussee](#)

www.marechaussee.nl

Cette brochure est publiée par: Le Service de
communication de la Maréchaussée royale néerlandaise.

Publiée en: februari 2022